

MISSION DE RECHERCHE DROIT ET JUSTICE

## Projets Spontanés Mission de Recherche Droit&Justice

La Mission de recherche Droit et Justice lance un appel à projets "spontanés".

### Les modalités sont les suivantes :

Si vous souhaitez présenter un projet de recherche (en dehors des appels à projets), vous pouvez déposer spontanément un dossier qui sera évalué par le Conseil scientifique de la Mission, lequel se réunit deux à trois fois par an.

La date limite de dépôt des projets spontanés est fixée au lundi 13 septembre 2021 (cachet de la poste faisant foi).

Attention : des modifications ont été apportées au Dossier administratif et financier (cf ci-dessous). Un résumé en français et en anglais, ainsi que des mots-clés vous sont désormais demandés.

La Mission soutient des recherches réalisées par des équipes issues du CNRS et/ou des universités et autres institutions.

### Téléchargements

+ [Modalités de dépôt](#)

+ [Dossier Administratif et financier](#)



1 juin 2021  
13 septembre 2021